Une opération? Que faire?

Information préoperatoire pédiatrie

Anesthesie

st trudo ziekenhuis
deskundig én dichtbij

01 CONTENU

Dossier d'admission	4
L'état de santé	5
Les examens	5
La préparation	6
L'opération	8
Après l'opération	10
Retour dans la chambre	11
Inconvénients et complications possibles	12
Votre sortie de l'hôpital	13
Informations sur les coûts	14
Votre dossier via mynexuzhealth	15

02 Introduction

Chers parents

Votre enfant viendra bientôt dans notre hôpital pour un examen ou une opération.

Vous trouverez dans cette brochure plus d'informations concernant les différents aspects liés à une opération. Nous vous livrons également une série de conseils pour que vous puissiez préparer au mieux votre enfant.

Si vous avez encore des questions n'hésitez pas à contacter l'unité de soins pédiatrie (D2) au numéro 011 69 97 90 ou éventuellement le service préadmission au numéro 011 69 91 15.

Nous vous souhaitons une intervention réussie et un séjour agréable dans notre hôpital.

Le service d'anesthésie
L'unité de soins pédiatrie (D2)

03 Dossier d'admission

Dossier d'admission

Après la décision d'intervention, vous recevrez lors de la consultation, par le médecin traitant ou le secrétariat, un dossier d'admission contenant la brochure "Une opération? Que faire?". Le dossier peut être complété par des brochures d'information et des documents spécifiques en fonction de l'opération. Au recto de ce dossier, vous trouverez les examens et les rendez-vous préopératoires de votre enfant.

Questionnaire préopératoire

Le questionnaire préopératoire est un questionnaire numérique dans mynexuzhealth qui doit être complété lors de chaque intervention. Ce questionnaire permet de clarifier l'état de santé de votre enfant et fait partie de l'examen préopératoire.

Dans l'intérêt de la sécurité de votre enfant, veuillez remplir ce questionnaire de manière aussi complète et précise que possible.
Avez-vous besoin d'aide pour remplir le questionnaire numérique?
Si nécessaire, demandez de l'aide au service de préadmission.
Ces informations sont bien sûr strictement confidentielles et seront enregistrées dans le dossier patient de votre enfant.

Médicaments à domicile

En plus du questionnaire général préopératoire, vous recevrez également un questionnaire concernant les médicaments que votre enfant prend.

Remplissez le questionnaire numérique au moins 14 jours avant la procédure. Cela permettra à l'anesthésiste de vérifier le dossier à temps.

04 L'état de santé

Quelles informations devez-vous mettre à la disposition de l'anesthésiste?

Pour l'anesthésie ou l'analgésie, et pour la surveillance des fonctions corporelles pendant l'intervention, l'anesthésiste aura besoin d'informations sur l'état de santé général de votre/vos enfant(s) avant l'opération.

Veuillez donc remplir avec précision le questionnaire préopératoire ci-joint. Le questionnaire est bien sûr strictement confidentiel.

Le questionnaire doit être retourné au service de Préadmission au moins 14 jours avant l'opération. Si vous avez des questions sur la façon de remplir cette liste, l'infirmière vous aidera.

05 Les examens

Informations sur les examens préopératoires

En fonction du type d'opération, certains examens pré-opératoires sont également nécessaires. Le spécialiste vous enverra le cas échéant chez le médecin correspondant.

Il est important que votre enfant n'ait pas de fièvre au moment de l'opération car cela pourrait être le signe d'une infection. Dans ce cas, le spécialiste décide de reporter l'intervention ou non.

06 La préparation

Directives et conseils

Comment préparer votre enfant à l'intervention ?

- Avant l'opération, votre enfant ne pourra rien boire ni manger pendant un certain temps. Cela pour éviter que votre enfant n'ait la nausée pendant l'opération. Gardez votre enfant **à jeun** le jour de l'opération (même pas d'eau).
- Donnez un bain à votre enfant le soir qui précède l'opération.
- Ne racontez pas n'importe quoi à votre enfant, dites-lui la vérité. Il vaut mieux ne rien dire et demander l'aide d'une infirmière qu'un mensonge bien intentionné.
- Expliquez à votre enfant pourquoi l'admission à l'hôpital est nécessaire et qu'il pourra rentrer à la maison le plus vite possible.
- Faites sentir à votre enfant qu'il est normal d'avoir peur de l'opération. Ne minimalisez pas son angoisse mais ne l'amplifiez pas non plus.
- Soyez honnête: dites à votre enfant que cela fera probablement mal après l'opération. Ne dites surtout pas qu'il n'aura pas mal, mais rassurez-le, et dites-lui qu'il y a des « petits trucs » pour apaiser la douleur.
- Essayez de vous mettre dans l'univers émotionnel de votre enfant. Les nourrissons et les petits enfants ne peuvent exprimer leur angoisse que par des pleurs. Être présent pour votre enfant et faire preuve de patience est important.
- Entre 3 et 6 ans, l'imagination joue un rôle important dans l'univers d'un enfant. Restez-donc honnête dans vos réponses et expliquez en mots clairs ce qui va se passer.
- Les enfants qui vont à l'école ont déjà une certaine forme d'indépendance mais ont toujours besoin de la présence de leurs parents.
- Les adolescents accordent beaucoup d'importance à leur intimité et l'image de leur corps est très importante à cet âge.
- Amenez le doudou ou un objet personnel de votre enfant pour qu'il y trouve un soutien.

- Votre enfant sera hospitalisé **à l'unité de soins D2 (pédiatrie)**. Si c'est possible pour vous, venez visiter le service de pédiatrie avant l'opération pour familiariser un peu votre enfant avec cet environnement.

Le service de pédiatrie

Manger et boire

Votre enfant est hospitalisé à cause d'une opération, cela veut dire que votre enfant doit être **à jeun**.

Pendant l'opération, vous pouvez attendre dans le service de pédiatrie. Il y a un espace d'attente prévu où vous pourrez prendre un café. Nous vous demandons de ni boire ni manger en présence de votre enfant s'il est à jeun ou s'il vient de retourner du bloc opératoire.

Le spécialiste et l'anesthésiste décident quand votre enfant peut boire et/ou manger. Ne lui donnez pas de l'eau de votre propre initiative mais en parlez à l'infirmière. Elle vous informera.

Heures de visite

Pendant l'admission de jour, les deux parents peuvent accompagner l'enfant. En dehors de ces horaires, les heures normales de visite du service pédiatrique s'appliquent: de 14h30 à 20h30.

Jouer à l’hôpital
Le service de pédiatrie dispose d’une belle salle de jeux où les enfants peuvent, jouer, dessiner, bricoler, lire ou regarder la télévision avec l’animatrice.

Si votre enfant doit garder le lit, vous pouvez aller chercher des jouets ‘lavables’ dans la salle de jeux.

Nous vous demandons de toujours quitter la salle de jeux de manière ordonnée. Le rangement s'applique à tout le monde!

Chaque semaine les Mediclowns rendent visite aux petits patients.

07 L’opération

L’arrivé à l’hôpital

À votre arrivée à l'hôpital et après avoir être enregistré à l'accueil, votre enfant recevra un premier bracelet d'identification. Le service pédiatrique est situé dans le bloc D, au deuxième étage.

Une fois arrivé au service pédiatrique, un(e) infirmier(ère) vous installera dans votre chambre.

Préparation dans le service de pédiatrie

L'ordre de passage dans le planning des opérations se fait en concertation avec le spécialiste en fonction de l'âge.

Votre enfant est préparé individuellement dans la salle d'examen. Pour des raisons de sécurité votre enfant reçoit un bracelet d'identification qu'il doit porter jusqu'au moment de sa sortie de l'hôpital.

L'infirmier(ère) vous demandera de déshabiller votre enfant et vous posera quelques questions essentielles; ensuite le poids, la taille et la température sont relevés. Vous recevrez une brochure d'information concernant l'opération. L'infirmier(ère) vous donnera plus d'information.

On lui met une blouse opératoire.

Un parent peut accompagner l'enfant jusqu'à l'espace préopératoire du bloc opératoire. Il y a un coin d'attente où vous pouvez attendre avec votre enfant et où vous pouvez éventuellement consulter encore un médecin.

Vous pouvez rester auprès de votre enfant jusqu'à ce qu'il s'endorme.

Pendant l'opération, vous attendez dans la salle d'attente de l'hôpital chirurgicale de jour. Un(e) infirmier(ère) du bloc opératoire viendra vous y chercher de sorte que vous pouvez assister votre enfant quand il se réveille.

Dans le bloc opératoire

Les médecins et infirmier(ère)s portent des blouses bleues et vertes et un calot médical.

L'anesthésiste apaise votre enfant et si nécessaire, place une perfusion. Par cette perfusion, votre enfant recevra pendant la durée de l'opération du liquide en suffisance et éventuellement des médicaments.

La plupart du temps, l'anesthésiste endort votre enfant en le faisant respirer dans un masque: il peut 'souffler dans le ballon'.

Pendant l'opération, l'anesthésiste surveille en permanence différents paramètres via un moniteur. Entre autres, le battement du cœur, la respiration, la pression sanguine, le taux d'oxygène, etc.

À ce moment, votre enfant est tout à fait endormi et ne peut ressentir absolument aucune douleur.

Le chirurgien procède à l'opération.

08 Après l'opération

Après l'opération, votre enfant est amené dans la salle de réveil. C'est un espace séparé à côté du bloc opératoire, où le personnel infirmier observe votre enfant encore pendant quelque temps. Là, il se réveille tranquillement.

Pendant cette phase, en fonction de l'intervention, il peut encore y avoir quelques petits tuyaux sur le corps.

L'anesthésiste décide quand votre enfant peut retourner dans sa chambre. Il/elle doit pour ce faire, si nécessaire, administrer des médicaments contre la douleur ou les prescrire pour que le service de pédiatrie les lui administre.

09 Retour dans la chambre

Les enfants réagissent différemment à l'anesthésie. Il est important d'être patient. Après un petit temps, votre enfant devient plus conscient de son environnement.

Votre présence à ce moment est importante. Calmez votre enfant, ou prenez-le sur vos genoux et dites-lui que tout est terminé. Ne minimalisez pas les plaintes d'éventuelles douleurs.

Pendant les premières heures qui suivent l'opération, votre enfant ne peut ni boire, ni manger parce que l'anesthésie peut encore lui donner des nausées. L'infirmier(ère) vous dira quand vous pourrez donner un peu d'eau.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, vous pouvez toujours demander des explications au personnel infirmier du service de pédiatrie.

Un peu plus tard, le chirurgien vient voir votre enfant dans la chambre. Le chirurgien donne des explications sur le déroulement de l'opération, donne des conseils et prescrit éventuellement des médicaments.

Il rédige aussi à ce moment les documents dont vous pouvez avoir besoin (certificat d'absence scolaire, congé pour raisons impérieuses ou pour l'assurance hospitalisation).

10 Inconvénients et complications possibles

Allergies: pendant l'anesthésie et l'intervention chirurgicale, l'enfant entre en contact avec toutes sortes de substances: médicaments anesthésiants, antibiotiques, solutions pour perfusion, ciment de prothèse, latex, etc. Certains petits patients peuvent y être allergiques, sans le savoir. Cela peut provoquer des réactions comme des éruptions cutanées, de l'asthme, une baisse de la pression sanguine. Il arrive parfois que ces allergies entraînent des réactions graves que l'on appelle choc anaphylactique. Si vous avez connaissance d'allergies, communiquez-les également à temps à l'anesthésiste.

L'enfant peut malheureusement avoir des **nausées et des vomissements** après une intervention. Différents facteurs peuvent en être à l'origine : stress chirurgical, angoisse, antidouleurs, type d'intervention, etc. L'anesthésiste dispose de moyens qui permettent de réduire la fréquence de ces complications.

Douleur postopératoire: il existe de nombreuses techniques pour réduire la douleur postopératoire. Votre anesthésiste se charge d'atténuer votre douleur de la façon la plus efficace. Au service de pédiatrie on continue ce traitement jusqu'à la sortie de votre enfant. A la maison vous pouvez donner des analgésiques en cas de besoin (cfr. les directives spécifiques d'une opération). Le chirurgien vous en informera avant votre sortie de l'hôpital.

Voix rauque: il arrive souvent que durant une anesthésie générale, on introduise un tuyau entre les cordes vocales pour assurer l'oxygénation des poumons.

L'anesthésie peut laisser une **sensation de sécheresse** dans la bouche et dans la trachée. C'est pourquoi votre enfant peut avoir la voix rauque pendant quelques jours.

Lésions dentaires: une denture mal soignée et des dents déchaussées peuvent donner lieu à des dégâts aux dents. Parlez-en à l'avance avec votre médecin généraliste.

Toute intervention chirurgicale peut entraîner provisoirement de la **fatigue** et des **problèmes de concentration**.

Troubles de la conscience: l'utilisation de médicaments anesthésiants peut engendrer des troubles de la conscience pendant les 24 heures qui suivent l'intervention.

Lésions nerveuses: tant les anesthésies locales que générales peuvent causer exceptionnellement des lésions nerveuses au niveau des membres. Celles-ci se manifestent par une perte de sensation.

Complications graves: bien que l'anesthésie et la chirurgie actuelles atteignent un niveau de sécurité élevé, des complications graves et imprévisibles restent possibles. Celles-ci sont rares et peuvent être dues à l'anesthésie, la chirurgie, au degré d'urgence, à l'état de santé de votre enfant avant l'opération ou à une combinaison de ces facteurs.

11 Votre sortie de l'hôpital

Une fois que vous avez été vu par le chirurgien, vous et votre enfant pouvez rentrer chez vous. Vous recevrez les instructions nécessaires pour la poursuite des soins de votre enfant à la maison.

Si vous avez d'autres questions ou remarques, vous pouvez toujours contacter le service pédiatrie au 011 69 97 90.

Afin de suivre la transition vers la situation à domicile, vous serez contacté par téléphone après votre sortie pour revoir les procédures d'admission et de sortie. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez refuser.

12 Informations sur les coûts

Déclaration d'admission

Lorsque vous inscrivez votre enfant, un membre de l'accueil vous demandera de signer la déclaration d'admission. Ce document indique votre choix définitif pour une chambre simple ou double.

Ma facture d'hôpital

Vous ne devez rien payer pendant votre hospitalisation. La facture vous sera ensuite envoyée, ainsi qu'à votre caisse d'assurance maladie. Vous ne devez payer que les frais que l'assurance maladie ne prend pas en charge. Si vous n'êtes pas membre d'une caisse d'assurance maladie, vous devrez payez vous-même la totalité de la facture.

Si vous disposez d'une assurance hospitalisation, contactez-nous avant votre admission pour connaître les coûts qu'elle couvrira et ceux que vous devrez payer vous-même.

13 Votre dossier via mynexuzhealth

Mon dossier de patient

En tant que patient, vous pouvez consulter vos rapports, rendez-vous, factures, images et données personnelles dans votre dossier patient en ligne via mynexuzhealth. Il s'agit d'une application web et d'une application sécuritée pour les patients qui vous permet d'accéder à votre dossier médical. Consultez le site www.mynexuz.be ou téléchargez l'application sur Google Play Store ou l'App Store.

En tant que parent, vous pouvez demander à accéder au dossier médical de vos enfants. Visitez notre site web pour plus d'informations.

Choisissez votre repas

Lorsque vous êtes hospitalisé, vous pouvez choisir vos repas via la rubrique "Vos repas". Si vous suivez un régime alimentaire spécifique, les options seront ajustées automatiquement.

Questionnaires

En fonction de votre opération, vous pouvez trouver ici des questionnaires avant et/ou après votre opération. L'équipe traitante peut consulter ces résultats et les utiliser pour optimiser votre traitement et votre suivi.

Documentation

Dans cette section, votre prestataire de soins peut mettre à disposition des brochures d'information.

Vous pouvez également être invité à remplir des questionnaires. Par exemple, après votre admission, vous serez invité à remplir une enquête de satisfaction.

Nous vous conseillons d'activer les rappels par courrier électronique pour les nouvelles informations afin de ne pas manquer les questionnaires ou les documents.

Notes

Questions?

Consultez la brochure, 'Les frais d'hospitalisation', disponible à la réception de l'hôpital ou au service de facturation.

Pour toute question concernant votre (future) facture, veuillez contacter le département de facturation
tél.: 011 69 92 22
e-mail: facturatie@stzh.be

En fonction de la situation de votre/ vos enfant(s) (par exemple: sans assurance, dépendant du CPAS, assuré dans un autre état membre de l'UE, ...) le service social peut vous apporter un soutien et vous informer sur vos droits.
Si nécessaire, vous pouvez les contacter via
tél.: 011 69 91 40
e-mail: sociale.dienst@stzh.be

st trudo ziekenhuis
deskundig én dichtbij

Diestersteenweg 100 • 3800 Sint-Truiden
www.sint-trudo.be

Suivez-nous sur

00225-FR - oct 2024